

Extrait du Registre des Délibérations
DE LA CAISSE DES ÉCOLES

OBJET

***Vote du budget
primitif 2021***

**DATE DE
CONVOCATION :**
3 mars 2021

Nombre de membres en
exercice : 10

Nombre de présents : 6

Nombre de votants : 6

SEANCE DU 16 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize mars, à seize heures trente, le Comité de la Caisse des écoles, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Maria ARISTIZABAL, adjointe déléguée.

Etaient présents : Mme Maria ARISTIZABAL, adjointe, Mmes Nicole AMESTOY, Véronique CADEPOND-LARRONDE, Lilian HIRIGOYEN, conseillères municipales, Mme Lucile AGUIRRE, directrice école maternelle, Mme Valérie USTARITZ, directrice école Bas Cambo,

Excusés : M. le Maire, Mme Isabelle TELLETCHÉA-LIOUS, directrice école élémentaire,

Absents : Représentant APE Haut Cambo, Représentant Bas-Cambo

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Il est demandé au comité de la caisse des écoles de se prononcer sur le budget primitif 2021 qui ne présente qu'une section, celle de fonctionnement, arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 7 673,30 €.

Après en avoir délibéré, le comité de la caisse des écoles approuve à l'unanimité le budget primitif 2021.

Fait et délibéré les jour, mois et heure ci-dessus

Pour extrait conforme :




Christian DEVEZE
Président